

Annonce événementielle au sens de l'art. 53 RC

Le Groupe Burkhalter garde le cap au premier semestre 2024 – Burkhalter accepte la décision du Tribunal arbitral de SIX Group SA

Le Groupe Burkhalter boucle le premier semestre 2024 avec des résultats satisfaisants, dont une hausse sensible du bénéfice par action de 7.4% par rapport au premier semestre 2023. Les perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2024 restent optimistes. Le Tribunal arbitral de SIX Group SA a rejeté le recours formulé par Burkhalter Holding SA contre une décision de la Commission des sanctions de SIX Group SA. Burkhalter Holding SA accepte la décision du Tribunal arbitral, en vertu de laquelle Burkhalter Holding SA, en qualité d'ayant cause de poenina holding sa, est condamnée à payer une amende de CHF 150 000.- en raison de la violation des prescriptions en matière de publicité événementielle par poenina holding sa. Cette décision n'a pas d'effet notable sur les résultats financiers du Groupe Burkhalter.

Zurich, le 2 septembre 2024

Le Groupe Burkhalter clôture le premier semestre 2024 au 30 juin 2024 comme suit: le bénéfice par action se monte à CHF 2.19 (CHF 2.04 l'exercice précédent, soit +7.4%), le résultat consolidé s'établit à CHF 23.3 millions (CHF 21.2 millions l'exercice précédent), le résultat d'exploitation (EBIT) s'élève à CHF 28.2 millions (CHF 26.0 millions l'exercice précédent), et le chiffre d'affaires atteint CHF 567.6 millions (CHF 526.2 millions l'exercice précédent). Ces bons résultats sont imputables à la demande de prestations de technique du bâtiment, qui reste forte.

Burkhalter Holding SA accepte la décision du Tribunal arbitral de SIX Group SA

Dans sa décision du 31 mars 2023, la Commission des sanctions de SIX Group SA a établi que la société poenina holding sa avait intentionnellement violé les prescriptions en matière de publicité événementielle. Elle avait en effet considéré la condamnation pénale de son délégué du Conseil d'administration de l'époque comme une information n'ayant aucune incidence sur les cours et avait donc publié ladite condamnation de manière tardive. La Commission des sanctions a donc infligé à Burkhalter Holding SA, ayant cause de poenina holding sa, une amende de CHF 150 000.-. Le 14 juin 2023, Burkhalter Holding SA a formé un recours contre cette décision auprès du Tribunal arbitral de SIX Group SA. Burkhalter Holding SA souhaitait entre autres clarifier la question de savoir si elle devait, en tant qu'ayant cause de poenina holding sa, assumer la responsabilité de la violation du règlement de cotation par poenina holding sa. Elle avait également remis en question le caractère approprié du montant de l'amende. Le Tribunal arbitral de SIX Group SA a rejeté ce recours. Devenue ayant cause de poenina holding sa dans le sillage de la fusion avec cette entreprise fin juin 2022, Burkhalter Holding SA accepte la décision du Tribunal arbitral de SIX Group SA. Cette décision n'a pas d'effet notable sur les résultats financiers du Groupe Burkhalter.

Le Groupe poursuit sa croissance

Pendant la période sous revue, Burkhalter Holding SA a racheté deux entreprises: meinrad buchli gmbh à Flims et sa succursale à Safien (GR) en date du 18 janvier 2024 ainsi que la société Elektro Bernina AG à Madulain (GR) et sa succursale à Pontresina (GR) en date du 29 avril 2024. Deux autres entreprises sont ensuite venues gonfler les rangs du groupe: Kippel Leo + Söhne AG à Susten (VS), spécialisée dans la

technique sanitaire, solaire et de chauffage en date du 1^{er} juillet 2024 et l'entreprise d'électrotechnique Elektro R. Räss AG basée à Oberentfelden (AG), le 12 août 2024. La croissance par des acquisitions et le rachat ciblé d'autres entreprises suisses de technique du bâtiment reste un pilier important de la stratégie de Burkhalter.

Regroupement des organisations de service

Les organisations de service Burkhalter Management SA (Électrotechnique) et Burkhalter Services SA (CVCS) sont regroupées depuis la mi-2024 et forment désormais l'entité Burkhalter Services SA, qui opère sur un nouveau site au 55 de la Flurstrasse à Zurich-Altstetten. Depuis, les sociétés du Groupe Burkhalter et Burkhalter Holding SA font l'objet d'un encadrement commun.

Des perspectives optimistes

En l'état actuel des choses, la direction part du principe que le bénéfice par action peut connaître une progression modérée pendant l'exercice 2024 par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse dépend essentiellement du maintien d'une demande élevée de services de technique du bâtiment et de la demande croissante de bâtiments à haute efficacité énergétique. Le Groupe Burkhalter est positionné de manière optimale pour apporter une contribution significative aux objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Remerciements aux collaboratrices et collaborateurs

Le Conseil d'administration et la direction générale tiennent à remercier les collaboratrices et collaborateurs, qui se sont donnés à fond et ont œuvré au succès durable de l'entreprise.

Comparaison des chiffres

En millions de CHF	30.06.2023	30.06.2024	+ en %
Résultat consolidé	21.2	23.3	9.9%
Résultat d'exploitation (EBIT)	26.0	28.2	8.5%
Chiffre d'affaires	526.2	567.6	7.9%
En CHF			
Bénéfice par action	2.04	2.19	7.4%

Le rapport du premier semestre 2024 peut être téléchargé sur le site Internet de Burkhalter:
<https://www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/relations-investisseurs/publications>

Téléconférence (en allemand): lundi 2 septembre 2024, début à 9h00

Le Groupe Burkhalter présente aujourd'hui les comptes consolidés du premier semestre 2024 dans le cadre d'une téléconférence (en allemand, pas de webcast). Veuillez vous connecter cinq minutes avant le début de la téléconférence (début à 9h00) en composant le

+41 (0) 58 310 50 00 (Europe)
+44 (0) 207 107 06 13 (Grande-Bretagne)
+1 (1) 631 570 56 13 (États-Unis)

L'animatrice de la téléconférence vous mettra en contact avec Gaudenz F. Domenig, président du Conseil d'administration, Zeno Böhm, CEO, et Urs Domenig, CFO.

Contact:

Burkhalter Holding SA

Elisabeth Dorigatti, responsable Durabilité et Relations investisseurs Groupe

+41 44 537 64 32

e.dorigatti@burkhalter.ch www.burkhalter.ch

En tant que prestataire global de services de technique du bâtiment, tous corps de métier confondus, le Groupe Burkhalter fournit des prestations dans les domaines du chauffage, du froid, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et de l'électrotechnique. Au 31.12.2023, l'entreprise employait 5185 collaboratrices et collaborateurs (EPT), dont 971 apprenants, qui travaillent dans 84 sociétés du Groupe et sur 158 sites en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Le siège principal du Groupe se trouve à Zurich. Burkhalter Holding SA est cotée à la Bourse SIX Swiss Exchange (symbole BRKN, numéro de valeur 21225580, ISIN CH0212255803).

Connaissez-vous déjà notre rapport sur les questions non financières 2023?

www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/relations-investisseurs/publications

Avis de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse contient des affirmations prospectives telles que des projections, des prévisions et des estimations. Ces affirmations prospectives dépendent de certains risques et incertitudes qui peuvent conduire à des résultats, performances ou événements réels divergeant sensiblement de ceux anticipés dans le présent communiqué de presse. Les affirmations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse sont basées sur les opinions et hypothèses actuelles de Burkhalter Holding SA. Burkhalter Holding SA n'a aucune obligation d'actualiser ou de compléter le présent communiqué de presse. Le présent communiqué de presse est publié à titre purement informatif. Il ne constitue en aucun cas une recommandation ou proposition d'achat d'actions, ni une publicité pour l'achat d'actions de Burkhalter Holding SA dans quelque juridiction que ce soit. Il n'est pas considéré comme prospectus au sens de l'art. 35 ss de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin).